



Paris, le 6 décembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveau système d'étiquetage des produits chimiques

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) souhaite sensibiliser les entreprises et leurs salariés à la prochaine mise en œuvre du SGH (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage). Un règlement communautaire à paraître en 2008, va organiser l'application en Europe de ce système élaboré au niveau international.

Concrètement, dès 2008, les opérateurs pourront voir apparaître de nouvelles étiquettes avec notamment de nouveaux pictogrammes et de nouveaux libellés en remplacement des symboles et des phrases de risque actuels. Les produits (mélanges de substances) seront aussi concernés, avec des conséquences pour l'information du consommateur. La période transitoire devrait s'achever en 2015, avec l'adoption obligatoire du SGH pour tous les produits dangereux.

Le SGH est le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, aussi connu sous l'abréviation anglo-saxonne GHS (Globally Harmonized System). Il s'agit de recommandations élaborées au niveau international harmonisant les critères de classification qui permettent d'identifier les dangers et les éléments de communication sur ces dangers (contenu de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité).

De nombreuses différences existent entre l'actuel système européen et le SGH en termes de terminologie, de définition des dangers, de critères de classification et d'information (étiquetage et fiches de données de sécurité). Il est nécessaire que les entreprises et leurs salariés soient préparés à ces futurs évolutions.

L'INRS co-organise avec ses homologues allemand (BG), autrichien (Auva) et suisse (Suva) un colloque international de l'Association internationale de sécurité sociale (AISS) : **SGH – Les enjeux**, les 25 et 26 février 2008 à Marseille.

Informations sur : www.inrs.fr

Un dossier Web complet présentant le SGH est disponible à l'adresse :
www.inrs.fr/dossiers/sgh.html

Contact presse :

INRS, Marc Malenfer, marc.malenfer@inrs.fr, Tel : 01 40 44 14 40, Fax : 01 40 44 14 13, www.inrs.fr